

Procès-verbal de la réunion n° 2-17
Conseil de surveillance des normes actuarielles
Toronto, Ontario
22 août 2017

Présents : Michel Benoit, vice-président Tricia O'Malley, présidente
Phelim Boyle Suzanne Michaud
John Carter Wendy Mizuno
Philip Howell Peter Patterson
Raymond Léger Susan Philpott

Personnel : Michel Simard, *membre d'office*
Leona Campbell, *employée de l'ICA*

Invités : Conrad Ferguson (*représentant du CNA*), *par cc*

Absents : Anne Kleffner, Winston Maharaj

Point 2-17.1 Mot de bienvenue

Tricia O'Malley, présidente du Conseil de surveillance des normes actuarielles (CSNA), souhaite la bienvenue aux membres du CSNA, s'assure du quorum et déclare l'assemblée ouverte à 8 h 35.

Point 2-17.2 Adoption de l'ordre du jour

Motion 2-17.2.1

Que l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

Adoptée

Point 2-17.3 Approbation du procès-verbal

Motion 2-17.3.1

Que le procès-verbal de la réunion du 4 avril 2017 soit approuvé tel que modifié.

Adoptée

Point 2-17.4 Rapport du président de la Commission des mises en candidature du CSNA

Michel Benoit présente le rapport de la CMC.

1. Composition du CSNA

La CMC aimerait recommander la nomination de Michel Benoit à la présidence en janvier 2018 et de Winston Maharaj à la vice-présidence. Tricia O'Malley est disposée à demeurer membre de la Commission pour une année supplémentaire. Peter Patterson terminera son mandat de six ans à titre de membre du CSNA le 31 décembre 2017 et il ne souhaite pas reconduire ce mandat. La CMC décide qu'il convient de ne pas doter ce poste maintenant, parce que la gouvernance du CSNA et les compétences qui seront requises après la restructuration font l'objet de discussions et ne sont pas encore prêtes. Une fois le projet de restructuration terminé, il est probable que Michel sera disposé à prolonger son mandat à la présidence pour une année de plus.

Motion 2–17.4.1.1

Que Michel Benoit soit nommé président et que Winston Maharaj soit nommé vice-président du CSNA pour une année supplémentaire, à compter du 1^{er} janvier 2018.

Adoptée

Motion 2–17.4.1.2

Que Tricia O’Malley soit nommée membre pour une année supplémentaire, jusqu’au 31 décembre 2018.

Adoptée

2. Composition du CNA

Le CNA aimerait doter le poste de vice-président à des fins opérationnelles et il recommande la nomination de Josephine Marks.

Motion 2–17.4.2

Que Josephine Marks soit nommée vice-présidente du CNA, à compter du 1^{er} septembre 2017 jusqu’au 31 décembre 2018.

Adoptée

Point 2–17.5 Rapport du président du CNA

Conrad Ferguson présente un aperçu du rapport du CNA et traite des points supplémentaires suivants :

Examen par les pairs : Le CNA a retardé la diffusion de la déclaration d’intention, car il souhaitait recruter d’autres membres pour le GD afin d’en élargir la représentation. La déclaration d’intention a été approuvée à la réunion du CNA, le 21 août. Un exposé-sondage devrait être publié au dernier trimestre. Il ne devrait pas semer la controverse, mais l’on s’attend à une certaine résistance de la part de la Commission de l’expertise devant les tribunaux, qui pourrait envisager des exemptions dans des domaines de nature antagoniste.

Section générale : On s’interroge à savoir si l’on doit retirer les dispositions relative à l’examen par les pairs jusqu’à ce qu’elles soient prêtes, mais la version finale de la norme devrait paraître au dernier trimestre, comme prévu.

NIPA 4 : La version finale de l’IFRS 17 a été diffusée en mai. Le GD compte des représentants de tous les domaines de pratique visés. Des exposés-sondage sont prévus en 2018. Plus de 20 notes éducatives nécessiteront des avis.

ORSA/EDSC : Un nouveau GD sur l’intégration du dispositif ORSA/EDSC a été créé pour coordonner les travaux dans ces deux domaines. Un actuaire observateur du domaine des régimes de retraite a été nommé au sein du GD. Le mandat renferme deux objectifs : le premier vise à fournir une démarche plus rigoureuse afin de satisfaire à l’exigence intégrée aux lois fédérales et provinciales sur les assurances visant les rapports sur la situation financière future d’une entité d’assurance; le second vise une meilleure harmonisation avec les exigences réglementaires du dispositif ORSA en ce qui concerne les travaux nécessaires pour faire rapport sur la situation financière future d’une entité d’assurance.

Valeurs de rachat : On s’attend à recevoir une grande quantité de commentaires et il pourrait être nécessaire de présenter une nouvelle demande au sujet des exigences.

Critères d'étalonnage : Leur préparation accuse un important retard. L'exposé-sondage sera retardé, mais l'on pourrait débiter par une note éducative plutôt qu'une norme. Il est proposé, dans la mesure du possible, de ne pas tout reprendre mais d'utiliser les données existantes. Cette question sera discutée de façon plus approfondie lorsque le GD aura déterminé l'approche retenue. L'on est d'avis qu'une norme serait préférable pour apporter un changement et le CNA devrait préconiser cette démarche.

Section 3000 : Elle a été intentionnellement retardée en raison des autres questions relatives aux régimes de retraite dont il a été question précédemment, ainsi que du remplacement des organismes de réglementation. On prévoit d'harmoniser l'examen. Il s'agira d'un examen important qui nécessitera une vaste représentation de divers domaines de pratique au sein du GD.

Section Régimes publics d'assurance pour préjudices corporels : La Section 5000 pourrait être retirée et toutes les parties pertinentes sont au courant et n'ont soulevé aucune opposition.

Section 6000 : Cet examen sera retardé de manière à ne pas surcharger les bénévoles membres de GD, car il n'est pas essentiel pour le moment.

Plan stratégique : Le CNA souhaite créer une note de service normalisée, structurée et comportant des cases à cocher à inclure dans les présentations au CNA (p. ex., exposé-sondage, déclaration d'intention) afin de garantir la cohérence et la facilité de lecture.

Il est proposé d'envisager une table ronde groupant les parties intéressées pour permettre à davantage d'intervenants d'aborder des sujets à l'égard desquels ils ne disposeraient pas de suffisamment de temps pour préparer un commentaire/un document officiel.

Mesure à prendre :

- **Tricia transmettra à Conrad la version du Conseil de surveillance de la normalisation comptable (CSNC) du document standard sur les notes de service.**

Point 2–17.6 Autoévaluation du CNA

La réponse à la majorité des questions était « D'accord » et « Tout à fait d'accord ». Le CNA s'affaire à accroître le nombre de téléconférences par rapport aux réunions en personne.

Il existe certaines préoccupations au sujet du processus du GD qui devra être revu pour déterminer la façon de l'améliorer.

Les membres du CNA souhaitent une meilleure interaction avec le CSNA ou une meilleure rétroaction après les mises à jour. Il est proposé que le vice-président ou un autre membre du CNA assiste également aux réunions du CSNA selon le niveau de connaissance du sujet à l'étude. Le CNA devrait ajouter un point à l'ordre du jour de ses réunions après les réunions du CSNA.

Mesures à prendre :

- **Tricia distribuera à nouveau les documents du GT au sujet de l'intérêt public et elle ajoutera les discussions à l'ordre du jour de la réunion de novembre.**

Point 2–17.7 Mandats et procédures de fonctionnement du CNA et du CSNA

Un changement a été apporté pour rendre obligatoire l'examen quinquennal de la cohérence de ces documents entre le CNA et le CSNA.

Une fois l'an, un point devrait être ajouté à l'ordre du jour des réunions pour discuter de la mission, du rôle et des attributions de ces entités, sous forme de récapitulation plutôt que d'examen officiel. Cette mesure serait utile pour les nouveaux membres et elle pourrait être appliquée à l'occasion de la réunion mixte.

Un résumé de haut niveau de la structure, y compris pourquoi et comment le CSNA a été créé devrait être rédigé et ajouté aux sites Web du CNA et du CSNA à titre d'outil de communication.

Les versions finales des mandats et procédures de fonctionnement préciseront que ces documents seront approuvés à la réunion d'avril. À titre de prochaine étape, les documents seront soumis à l'approbation du Conseil.

Mesure à prendre :

- **Tricia préparera un résumé de la structure du CSNA et du CNA.**

Point 2–17.8 Examen de la gouvernance

De nombreux commentaires ont été reçus après la présentation initiale de la nouvelle structure proposée de l'ICA auprès de quatre groupes importants de bénévoles. Des consultations de deuxième niveau seront menées auprès de tous les bénévoles après la réunion du Conseil, en septembre. Le CSNA devrait présenter sa position au sujet des changements proposés au Conseil au cours de la mise à jour. Le Conseil accueillera les commentaires; prière de les transmettre à Michel Simard.

Point 2–17.9 Rapport de l'ICA

Un examen porte actuellement sur les conflits d'intérêts et le professionnalisme objectif. Le Conseil a tenu une réunion spéciale en mai pour mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les conflits d'intérêts réels ou apparents dans le cadre du processus de normalisation que l'AMF estime problématiques. Après examen auprès de divers comités de l'ICA, il a été déterminé qu'en règle générale, l'ICA est en bonne santé. Un document a été préparé pour examiner les problèmes et proposer d'éventuelles solutions. Même si un seul organisme estime qu'il existe un problème, le dossier est tout de même une source de préoccupation et il sera pris au sérieux.

La série de réunions de sensibilisation se poursuivra cette année.

Point 2–17.10 Réunion de l'AMF

Michel Benoit fait le point sur la réunion qu'a tenue l'ICA avec l'AMF en juin, et à laquelle participaient également le BSIF et Assuris. La transparence constitue une importante préoccupation. Les représentants de l'AMF ne sont pas satisfaits de la conclusion tirée de cette rencontre, car les autres organismes ne partagent pas les mêmes préoccupations.

Point 2–17.11 Analyse des risques du CSNA

Wendy, John et Suzanne examinent l'analyse des risques et présentent les modifications qu'ils proposent. Ils ne réévaluent pas les risques relevés, mais ils se demandent si de nouveaux risques doivent être ajoutés. Selon eux, les risques devraient être groupés selon le type d'incidence. Ils

estiment également que des flèches devraient être ajoutées dans le graphique si un risque change de niveau.

Mesures à prendre :

- **Wendy, John et Suzanne apporteront les changements proposés au document pour la prochaine réunion.**
- **Leona fera le suivi avec Winston pour trouver l'original du document que ce dernier a créé.**

Point 2–17.12 Réunion publique

Des membres discutent à savoir si la présentation devrait constituer une mise à jour technique ou un sujet général. Le défi consiste à rendre l'information accessible et facilement compréhensible par le public. Si des mises à jour peuvent être faites au moyen d'une webémission, la réunion publique pourrait prendre la forme d'une table ronde avec les intervenants, notamment ceux de l'AMF. Les intervenants doivent mieux comprendre le rôle du CSNA et la façon dont nous servons l'intérêt public. Quel est l'objectif de la mobilisation des intervenants? La réponse aidera à déterminer le mode de fonctionnement des réunions. Un sondage pourrait être mis au point auprès de tous les actuaires afin de préciser les domaines qui, selon eux, doivent être réglementés au moyen de normes afin d'adopter une démarche proactive.

Il est décidé de tenir une webémission pour la mise à jour des activités du CNA et du CSNA, et des activités internationales avant la fin de l'année afin de respecter le mandat. La présentation du CSNA reposera sur la mise à jour destinée au Conseil d'administration de l'ICA. Un bref sondage pourrait être effectué à la fin de la webémission au sujet du processus de normalisation et des lacunes éventuelles qui devraient être examinées.

Mesures à prendre :

- **Leona et Tricia fixeront la date de la webémission.**
- **Le prochain ordre du jour renfermera un point au sujet de la mobilisation des intervenants.**

Point 2–17.13 Réunion du Conseil d'administration de l'ICA

Le président du CSNA présente au Conseil d'administration un rapport annuel sur les travaux de son organisme.

Tricia fera rapport sur le mandat et elle présentera une motion pour son adoption. Parmi les points qui seront soulignés, trois retiennent l'attention : la reformulation de l'énoncé de la mission du CNA; l'accord entre le CSNA et le CNA au sujet de la nécessité et de la souplesse du mandat des membres du CNA; et la séparation entre les procédures de fonctionnement et le mandat.

Il conviendrait d'indiquer dans le rapport que la discussion de l'AMF a été envisagée.

Il est proposé de fournir au Conseil d'administration un aperçu de la discussion de la réunion publique.

En ce qui concerne la gouvernance, il est important de souligner que la supervision doit être indépendante de l'ICA. Il y a lieu d'effectuer un rassemblement en un seul groupe lorsque l'expertise/les compétences requises sont très diverses et que cela engendre trop de problèmes.

Mesure à prendre :

- **Tricia enverra une ébauche de la présentation en prévision de la réunion.**

Point 2–17.14 2017 Plan d’action du CSNA

Le plan d’action est examiné et des modifications sont proposées.

- L’examen de l’évaluation des risques doit être ajouté à l’ordre du jour de la dernière réunion de l’année.

Mesures à prendre :

- Leona apportera les changements proposés au plan d’action du CSNA.
- Un point sera ajouté pour l’examen des documents portant sur le processus officiel lorsque Conrad aura établi le calendrier.

Point 2–17.15 Examen des mesures à prendre

- La liste des acronymes sera mise à jour par Tricia et Leona.

Mesure à prendre :

- La liste des mesures à prendre sera remise aux membres 30 jours avant la réunion.

Point 2–17.16 Dates des réunions en 2017-2018

Calendrier des prochaines réunions du **CSNA** :

- 22 novembre 2017 – Montréal
- 28-29 mars 2018 – Toronto (réunion mixte avec le CNA)
- 23 août 2018 – À déterminer
- 20 novembre 2018 – Toronto

Calendrier des prochaines réunions du **CNA** :

- 21 novembre 2017 – 9 h 30 – 16 h 30 (Montréal)
- 20 février 2018 – Téléconférence
- 28 mars 2018 – 9 h 30 – 17 h 30 (Toronto), suivie du dîner du CNA/CSNA
- 5 juin 2018 – 9 h 30 – 16 h 30 (Toronto)
- 21 août 2018 – Téléconférence
- 9 octobre 2018 – 9 h 30 – 16 h 30 (Toronto)
- 4 décembre 2018 – 9 h 30 – 16 h 30 (Toronto)

Point 2–17.17 Conférencier invité

Luc Girard, associé chez Mercer, effectue un exposé intitulé « Changements apportés au régime de capitalisation du régime de retraite à prestations déterminées de l’Ontario ».

Point 2–17.18 Séance à huis clos

Le CSNA tient une séance à huis clos.

Puisqu’il n’y a pas d’autres points à discuter, la séance est levée à 15 h.